

" Cours de formation FSD pour l'obtention du permis pour la lutte antiparasites" (Cours #5F)

A la demande et en collaboration avec :



But du cours : l'obtention du permis de désinfestateur selon les ordonnances ORRChim / OPer-P

Profil du participant : techniciens désinfestateur, utilisateurs professionnels de biocides

Durée: 15 jours examen inclus

Dates / lieu du cours:	Session 1	Nov. 2010	Morges
	Session 2	Déc. 2010	
	Session 3	Jan. 2011	
	Session 4	Fev. 2011	
	Répétition et examen	Mar. 2011	

Coût: Cours CHF 4'500.- (cours : rabais de CHF 500,- pour participants d'entreprise membre de la FSD)
Examen CHF 1'000.-

Sujets / contenus:

- Bases de la toxicologie et écologie
 - exposition, effets, effet du dosage
 - les effets et risques des produits de lutte antiparasites
 - écologie, cycles, tolérance de l'environnement, principe de la prévention
- Parasites, résistances, animaux non visés
 - biologie générale et spéciale,
 - portraits des parasites, mode de vie, particularités
- Législation sur l'environnement, la santé et la protection des travailleurs
 - lois, fiches de sécurité, autorités exécutives
- Mesures pour la protection de l'environnement et de la santé
 - étiquetage des substances et préparations chimiques dangereuses
 - fiches de sécurité, analyse du risque, mesures organisationnelles
 - mesures préventives, système IPM
- Mesures de protection personnelle, visites médicales
 - surveillance, paramètres, libération d'accès, incidents, plan d'urgence et annonce en cas d'urgence, premier secours - prévention, mesures de premier secours, antidote
- Utilisation et élimination correcte
 - constat d'infestation, contrôle du succès du contrôle
 - produits et méthodes choix des produits et méthodes, dosage
 - stockage, transport, élimination
- Documentation du traitement et des contrôles
- Appareils et leur utilisation appropriée
 - appareils, maintenance